contournement Arles autoroutier d'Arles





Séance de travail n° 1

Groupe de travail Milieu naturel

16 novembre 2021









Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement







Charte de vie du groupe de travail

Règle de base

Tout le monde a raison...

... Partiellement !!!

- Interaction constructive → pratiquer le « OUI ET »
- Pas de jugement
- Confidentialité (partage de documents de travail)
- Ecoute
- Bienveillance
- Travailler de façon décontractée



Autres besoins de votre part ?



Présentation des intervenants et animateurs

Maîtrise d'ouvrage – DREAL PACA

Julien MENOTTI, responsable d'opérations

Bureaux d'études techniques

Hippolyte POUCHELLE - EGIS

Facilitation – Nicaya Conseil

Elise RIBARDIERE





Tour de table

Nous vous proposons de vous présenter



Ordre du jour

HEURE	DÉROULÉ	
9h30-9h45	• Accueil, introduction et déroulé de la séance de travail	
9h45 – 11h30 (dont 1h d'atelier prévu)	 Evaluation des solutions techniques d'éco-conception sur la base de la variante de tracé retenue, du point de vue des milieux naturels 	
11h30 — 12h25 (dont 30min d'atelier prévu)	 Evaluation des propositions de transparence pour répondre aux enjeux de continuité écologique 	
12h25 – 12h30	• Clôture de la séance de travail et suites	

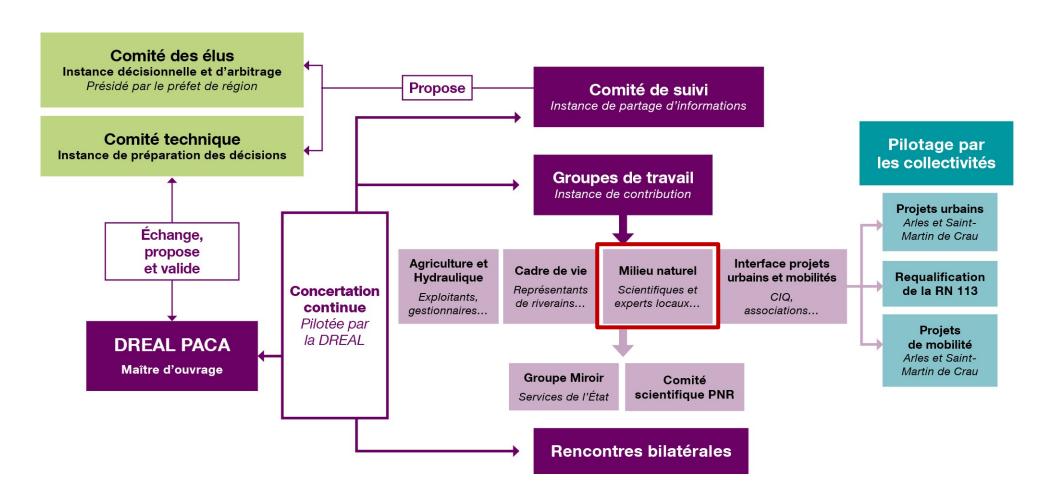


1. Introduction

Rappels de la démarche, présentation du travail prévu en séance, ...



Dispositif de concertation continue





Dispositif de concertation continue Groupe de travail « Milieu Naturel »

- Processus Groupe de travail « Milieu naturel » :
 - Séance d'installation : le 19 octobre
 - Présentation de la démarche,
 - 1ère séance de travail : le 16 novembre
 - Travail sur les solutions techniques de conception du projet, par rapport aux milieux naturels
 - Travail sur les transparences écologiques
 - 2ème séance de travail : Janv. Fév. 2022
 - Mesures de réduction, pistes de compensation
 - 3ème séance de travail : Mars Avril 2022
 - Travail sur les mesures de compensation
- Relevé de décisions de la séance d'installation du GT « Milieu Naturel » organisée le 19 octobre
 - Inviter au groupe de travail « Milieu Naturel » :
 - la Fédération de pêche
 - Le Conservatoire du littoral
 - Transmettre des éléments techniques complémentaires :
 - Eléments complémentaires transmis le 26 octobre (inventaires complémentaires 2021, SIG du projet technique brut)
 - État initial réalisé sur le fuseau de passage VSV transmis le 10 novembre
 - Echanges bilatéraux possibles courant décembre avec Hippolyte Pouchelle : <u>hippolyte.pochelle@egis.com</u>



Prochaines échéances du groupe de travail « Milieu Naturel »

Groupe de travail 2 (Janv. - Fév. 2022) :

- Retour au groupe de travail sur les ajustements de tracé réalisés (en plan et en long) suite au GT1 Milieux Naturels et aux autres groupes de travail
- Présentation du projet technique qui préfigure celui qui sera proposé aux services instructeurs en vue de l'enquête publique
- Point sur les mesures de réduction et les impacts résiduels provisoires sur le milieu naturel
- Échanges sur les pistes de mesures compensatoires

Groupe de travail 3 (Mars - Avril 2022) :

- Présentation de l'avancement de la recherche des mesures compensatoires et des éléments concrets en cours, en lien avec l'approche ERC Crau
- Travail sur ces éléments (site / mesures)
- Echanges sur de nouvelles pistes



Présentation du travail proposé pour la 1^{ère} réunion technique

1. Présentation d'une <u>pré-analyse technique</u> <u>multithématiques</u> de solutions techniques d'éco-conception sur le tracé de la variante retenue

- Travail partagé à l'ensemble des groupes de travail par thématique
- Contributions des groupes de travail intégrées à l'analyse finale pour prise de décision sur le tracé présenté en enquête publique (= tracé stabilisé)



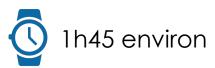
Présentation du travail proposé pour la 1ère réunion technique

2. Travail autour des besoins de transparence écologique

- Mise en perspectives des corridors écologiques existants et du tracé de la variante retenue
- Etude des transparences déjà prévues (ouvrages de décharge, rétablissements du réseau viaire, des cheminements agricoles, du réseau hydraulique...) afin de déterminer les transparences complémentaires nécessaires
- Quelles transparences à améliorer sur le secteur en aménagement sur place ?

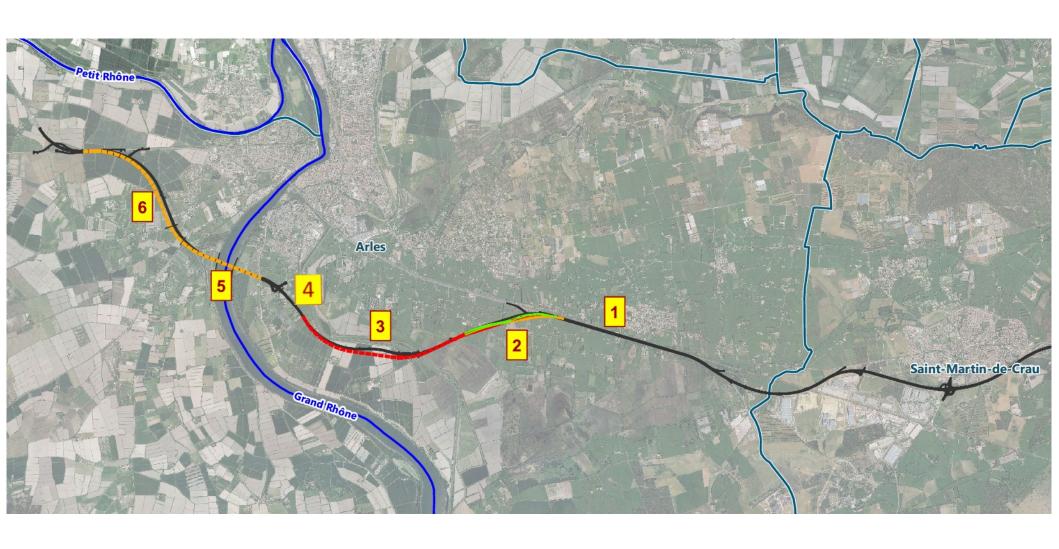


2. Présentation des solutions techniques d'écoconception envisagées





Localisation des différents secteurs d'étude





Réserves sur les solutions techniques d'écoconception

Réserves sur les solutions techniques d'écoconception

- Transmissions de documents de travail et d'éléments en cours
 - Éléments en cours d'ajustements d'un point de vue technique et fonctionnel (échangeurs, ...)
 - Les informations présentées restent « sous réserve » des vérifications juridiques, foncières, SNCF... en cours



Cadrage DDTM 13 - fin octobre 2021

- Faible profondeur des nappes
 - Pas d'infiltration possible
 - Rejet dans le milieu superficiel à privilégier
- Points bas à déterminer (tracé non stabilisé)
- Multiplicité des canaux : augmente les possibilités de points de rejet → Avec un principe de non dégradation des ressources en eau, d'un point de vue qualitatif et quantitatif



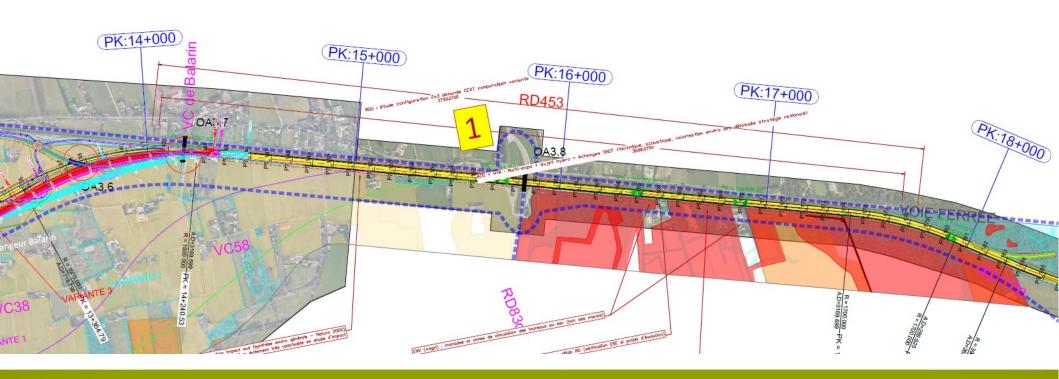
Aire(s) de service

- Eléments de programme non intégrés à ce stade des études & concertation = Etude « Services »
 - Etude « Services » confiée au CEREMA:
 - Aire bidirectionnelle ou demi-aires unidirectionnelles
 - Services de base + compléments de service en lien avec projets locaux
 - Entretiens avec organismes et collectivités locales réalisés
 - Différents scénarios d'aménagement En cours de définition
 - Réponses aux attentes locales (services) + besoins surfaciques et implantations envisageables
 - Analyse multicritère de ces scénarios, intégrant la thématique Milieu Naturel
 Décembre 2021
 - Présentation analyse multicritère, identification scénario préférentiel
 « Services » dont aire, et complément « Evitement Projet démarche » (ERC)
 → prochaine séquence groupes de travail début 2022



Secteur 1 : Jumelage voie ferrée et élargissement RN113 à 2x3 voies

- Objectif: Limiter l'impact sur les espaces au sud (milieu naturel, périm. Réglem, manades, STEP…)
- Modalités : implantation au plus proche de la VF pour le pas plus impacter au sud (décalage de l'axe central de la route actuelle)





Secteur 1 : Jumelage avec voie ferrée

Thématique	Comparaison à la proposition initiale	Pré-analyse technique DREAL / bureau d'études	
Milieu naturel	+	Évite de s'approcher des habitats à enjeux aux abords sud RN113 existante	
Agriculture	+	Évite de s'approcher des bâtiments agricoles aux abords de la RN113 existante et diminue la perte de surface des exploitants	
Cadre de vie	+	Réduction la bande végétale peu qualitative entre l'actuelle RN113 et la voie ferrée	
Fonctionnalités	=/-	Le décalage du terre-plein central au nord rendra les travaux plus complexes (emprises restreintes) + difficulté de maintenir la circulation en phase travaux	
Hydraulique routière	-	Le projet va remblayer les fossés existants entre la RN113 et la voie ferrée. fossés servent actuellement de stockage potentiel lors des forts épiso pluvieux. Leur remblaiement peut aggraver les conditions actuelles d'écoulen et peut nécessiter la mise en œuvre de compensation en volume dans une z amont en partie urbanisée Néanmoins l'élargissement au Sud nécessitera le ripage de l'ensemble des fos d'écoulement pluviaux longeant la RN113	
Surcoût	=/+	Surcoût équivalent que le décalage du terre-plein soit au sud ou au nord Moins de mesures techniques pour préserver des habitats à enjeux, voire majeurs, ou de mesures compensatoires	

Tableaux de pré-analyse globale ajustés sur les thématiques agriculture et hydraulique routière (Idem - GT Agriculture-Hydraulique du 23/11)

- =/-

=/+

+



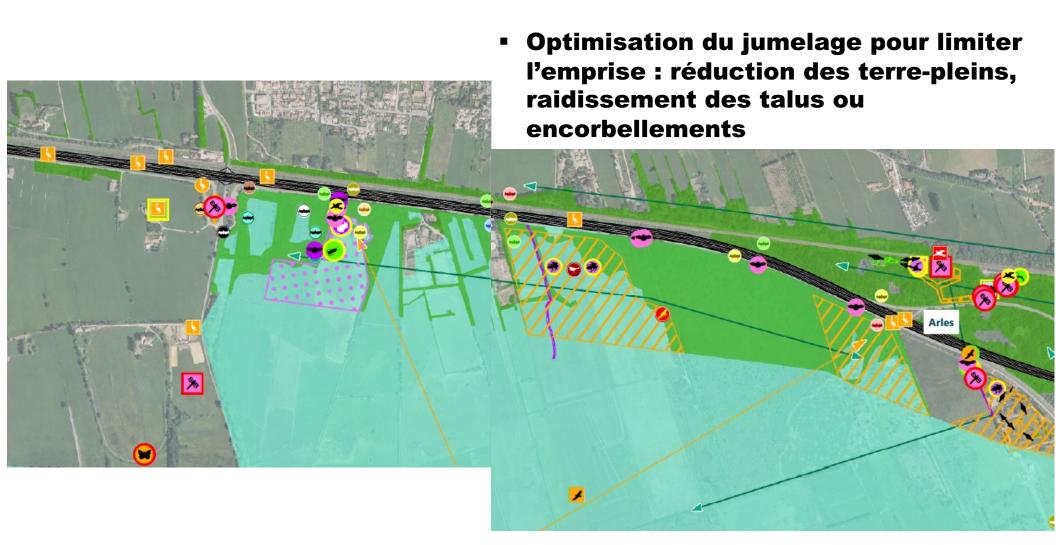
Solutions techniques d'écoconception d'un point de vue biodiversité

Analyse des enjeux

- Les prairies mésophiles de fauches accueillant l'Orchis à fleurs lâches, la Decticelle des ruisseaux, le Bruant des roseaux, ...;
- Réseau de zones humides à proximité de la RN113 avec des cladiaies, des boisements;
- Les ruisseaux propices à l'Agrion de Mercure.



Secteur 1 : Jumelage avec voie ferrée





Exemples de mesures

Soutènement et restitution de source :





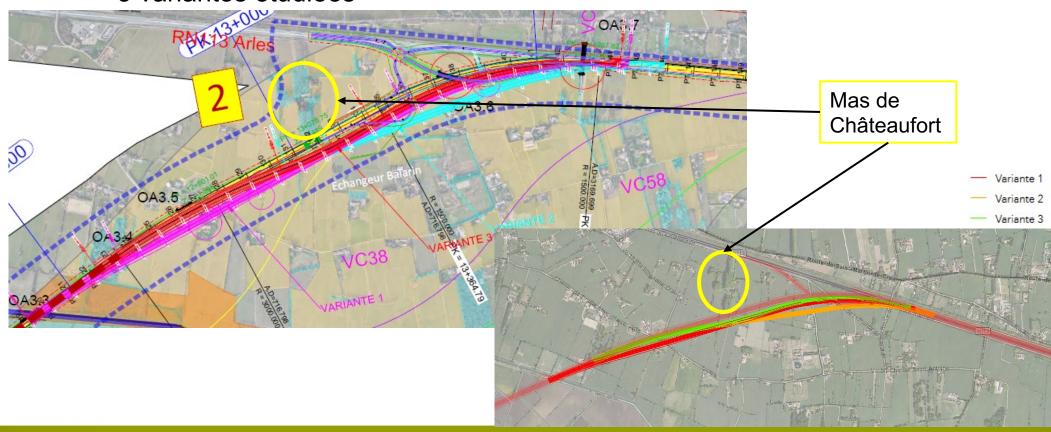






Secteur 2 : Draille Marseillaise - Mas de Châteaufort

- Objectif : S'éloigner de l'alignement d'arbres au Sud du domaine de Châteaufort
- Demande issue de la concertation
- 3 variantes étudiées





Thématique	Variante 1 En rouge	Variante 2 En orange	Variante 3 En vert	Pré-analyse technique DREAL / bureau d'études
Milieu naturel	=	-	+	V2 impacte un bâti et un arbre potentiellement intéressant pour chiroptères + zone de nidification V3 s'écarte du boisement (lisière intéressante pour chiroptères)
Agriculture	-	=	=	V1 impacte un siège d'exploitation supplémentaire (Mas de Guès) / Pas/peu de changements concernant les 2 exploitations les plus impactées (v1,v2,v3)
Cadre de vie	-	-	=/+	Paysage : V1 et V2 condamnent des habitations supplémentaires, V3 quasi identique Acoustique : V2 nécessite plus de protections acoustiques
Fonctionnalités	=	=	=/-	La géométrie de courbes et contre-courbes de la V3 n'est pas optimum en terme de sécurité, mais conforme aux normes
Hydrau. routière	=/+	=	=	V1 s'éloigne légèrement au sud d'une zone complexe en terme d'écoulements (pluviaux et irrigation)
Surcoût	=	=	=	Pas de surcout spécifique (les solutions techniques sont techniquement similaires)

Tableaux de pré-analyse globale ajustés sur les thématiques agriculture et hydraulique routière (Idem - GT Agriculture-Hydraulique du 23/11)

— Variante 1
— Variante 2
— Variante 3
— Bâtis impactés



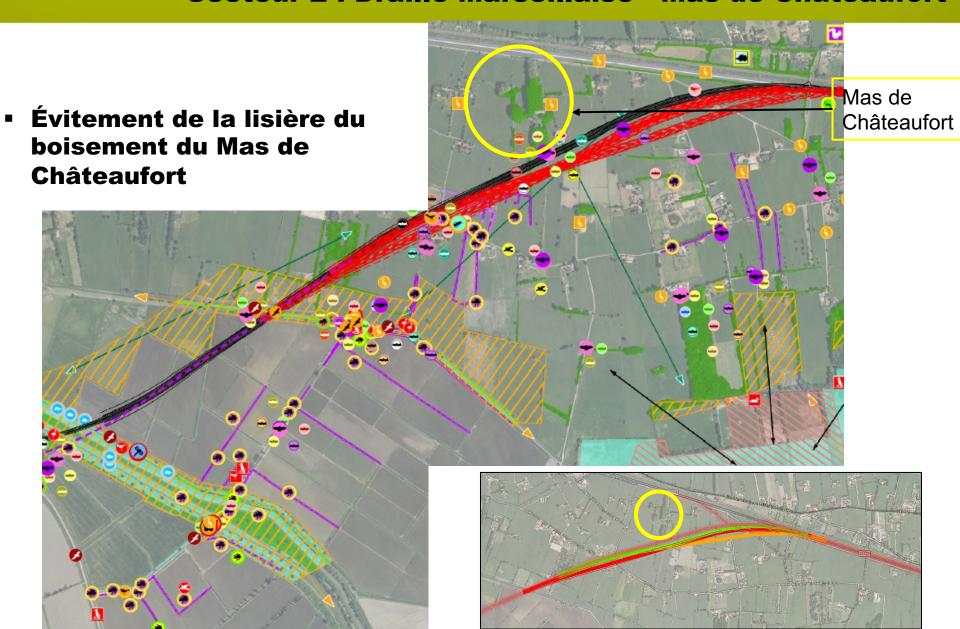
Solutions techniques d'écoconception d'un point de vue biodiversité

Analyse des enjeux

- Les canaux et leurs annexes hydrauliques sont propices à l'accueil :
 - du Nénuphar jaune,
 - de la Valesnérie en spirale,
 - de la Cordulie à corps fin, des oiseaux aquatiques,
 - le Murin de Capaccini
 - la Cistude d'Europe
- Les rizières en eau sont fréquentées par de nombreuses espèces locales ou migratrices venant s'y nourrir (Cigognes, Limicoles, Sterne hansel, Ibis falcinelle ...)
- Les prairies de fauche accueillent quelques espèces relativement rares comme le Criquet tricolore
- Les secteurs bocagers sont fréquentés par de nombreuses espèces de Chiroptères dont le Grand Rhinolophe



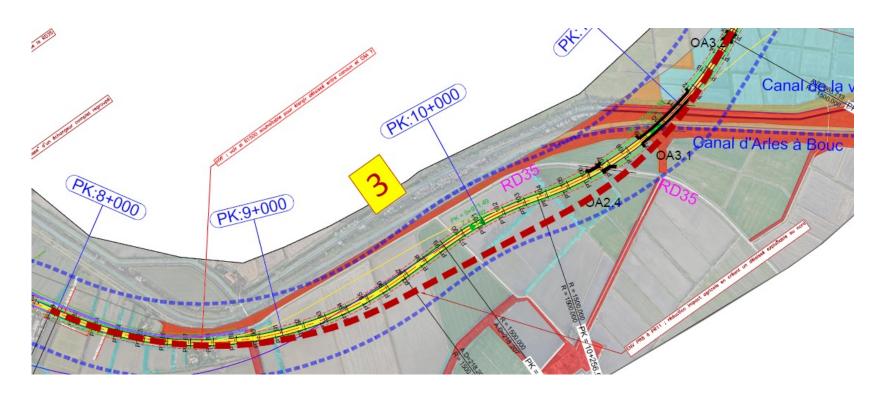
Secteur 2 : Draille Marseillaise - Mas de Châteaufort





Secteur 3 : Plan de Bourg - zone des canaux

- Objectif : Permettre de rétablir des surfaces agricoles exploitables au nord de l'infrastructure
- Étude initiale d'un rapprochement de la digue au nord > abandonnée

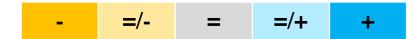




Secteur 3 : Plan du Bourg - Zone des canaux

Thématique	Comparaison à la proposition initiale	Pré-analyse technique DREAL / bureau d'études
Milieu naturel	+	L'élargissement de l'espace entre le CAA et la RD35 peut favoriser le maintien des espèces présentes (enjeu faible)
Agriculture	-	Augmente les impacts indirects sur un des acteurs agricoles majeurs du territoire (riz bio)
Cadre de vie	=/-	Paysage : rapprochement Mas de la Ville (distance jugée raisonnable) Qualité de l'air : équivalent Acoustique : rapprochement habitation nécessitant protection acoustique en limite sud
Fonctionnalités	=	Pas de différence de fonctionnalités
Technique	+	Hydraulique fluviale : favorable (biais des OH) Hydraulique routière : équivalent
Surcoût	=/-	Cette solution technique permet une optimisation de l'ouvrage de franchissement des canaux et permettra donc de réduire le coût de cet ouvrage.

Tableaux de pré-analyse globale ajustés sur les thématiques agriculture et hydraulique routière (Idem -GT Agriculture-Hydraulique du 23/11)





Solutions techniques d'écoconception d'un point de vue biodiversité

Analyse des enjeux

- Le Canal de Vigueirat est fréquenté par les oiseaux aquatiques (Crabier chevelu, Héron pourpré, Martin-pêcheur d'Europe) ainsi que le Nénuphar jaune (Nuphar lutea)
- Certaines bandes enherbées sont colonisées par l'Aristoloche à feuille ronde (Aristolochia rotunda), plante hôte de la Diane (Zerynthia polyxena) ainsi que par la Decticelle des ruisseaux (Roeseliana azami);
- Les deux mas situés au sud sont fréquentés par le Grand Rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum) qui utilise les zones bocagères avoisinantes comme zone de chasse et de transit (d'autres espèces fréquentent également ces zones bocagères)



Secteur 3 : Plan de Bourg - zone des canaux



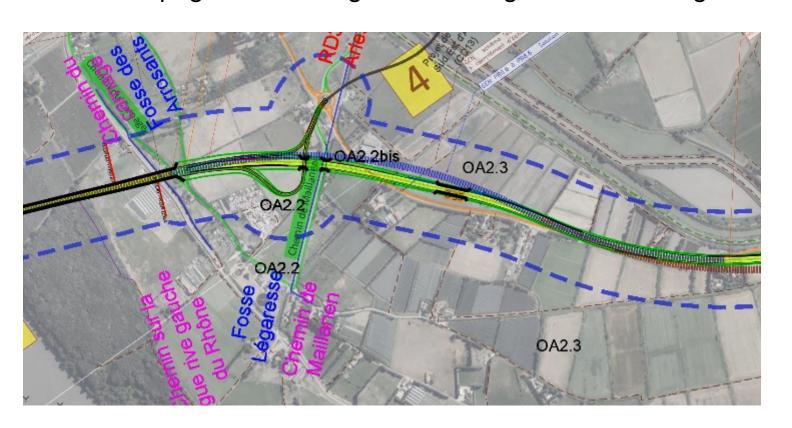
 Optimisation du jumelage et du franchissement des canaux (réduction du biais)





Secteur 4 : Rive gauche - Plan de Bourg : entre Rhône et Canaux

- Objectif : optimiser le viaduc et l'insertion de l'échangeur
- Modalités : ripage de l'échangeur ou changement de configuration





Secteur 4 : Rive gauche – Plan de Bourg : entre Rhône et canaux

Thématique	Comparaison à la proposition initiale	Pré-analyse technique DREAL / bureau d'études
Milieu naturel	=/-	La solution technique se rapproche des canaux, il faut donc une vigilance accrue pour les chiroptères (zones de chasse + axes de déplacement)
Agriculture	=/-	La solution technique a plus d'emprise sur l'exploitation au nord, yc sur les bâtiments, mais s'éloigne légèrement plus des exploitations au sud de la RD35
Cadre de vie	=	S'équilibre entre les habitations situées autour du rond-point des Allèges et celles situées au sud de la RD35
Fonctionnalités	=/+	L'alignement droit en sortie de viaduc améliore les conditions de visibilité sur la sortie et offre donc une amélioration en terme de sécurité.
Hydraulique routière	=/+	S'éloigne de la conduite sous pression
Surcoût	+	L'optimisation de l'entrée sur le viaduc permet de limiter le coût de ce secteur

Tableaux de pré-analyse globale ajustés sur les thématiques agriculture et hydraulique routière (Idem -GT Agriculture-Hydraulique du 23/11)



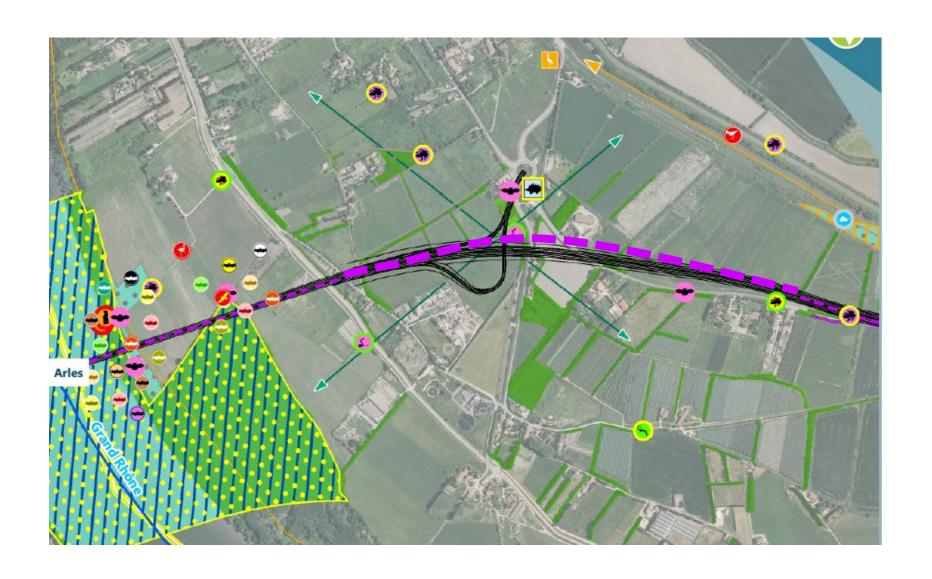
Solutions techniques d'écoconception d'un point de vue biodiversité

Analyse des enjeux

- Le Canal de Vigueirat est fréquenté par les oiseaux aquatiques (Crabier chevelu, Héron pourpré, Martin-pêcheur d'Europe) ainsi que le Nénuphar jaune (Nuphar lutea)
- Certaines bandes enherbées sont colonisées par l'Aristoloche à feuille ronde (Aristolochia rotunda), plante hôte de la Diane (Zerynthia polyxena) ainsi que par la Decticelle des ruisseaux (Roeseliana azami);
- Au nord de l'infrastructures, les parcelles agricoles diversifiées sont fréquentées par le Grand Rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum) qui utilise les zones bocagères avoisinantes comme zone de chasse et de transit (d'autres espèces fréquentent également ces zones bocagères)



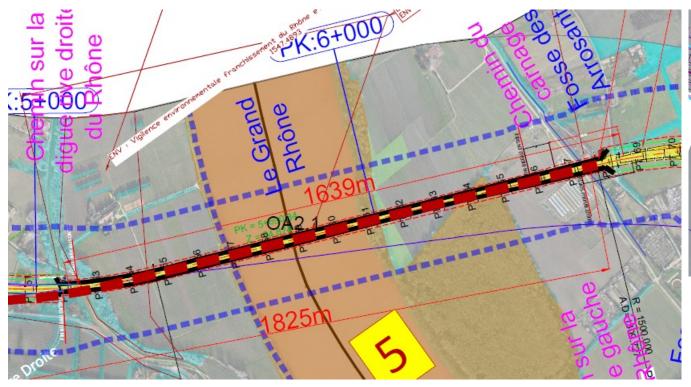
Secteur 4 : Rive gauche - Plan de Bourg : entre Rhône et Canaux

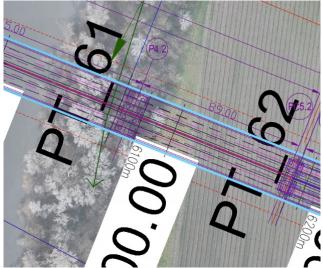




Secteur 5 : Viaduc – franchissement du Rhône

- Objectif : Limiter l'impact sur les corridors écologiques du Rhône
- Modalités : déplacement des piles situées dans la ripisylve + rehausse du viaduc (objectif de 12 m au plus bas)





Exemple d'une pile prévue dans ripisylve en rive gauche : réflexion en cours pour déplacement



Secteur 5 : Viaduc

GT Agriculture-Hydraulique du 23/11)

Thématique	Comparaison à la proposition initiale	Pré-analyse technique DREAL / bureau d'études
Milieu naturel	+	Augmentation de la hauteur de franchissement très favorable au maintien du corridor matérialisé par la ripisylve du Rhône
Agriculture	=	3 exploitations concernées / Créer une emprise supplémentaire limitée sur des terres agricoles (la gestion des impacts indirects est plus important que celle des impacts directs)
Cadre de vie	=/+	Préservation ripisylve Pas plus de bruit ou de visibilité (courbe du Rhône, pas de riverains)
Fonctionnalités	=	Inchangées mais ouvre la question du fonctionnement de l'échangeur Rive-droite
Technique	=	Hydraulique fluviale : pas de différence notable
Surcoût	=/-	Cette solution technique implique un surcout pour rehausser le viaduc mais le montant est limité car l'impact sur le tablier est négligeable.
eaux de pré-analyse globale ajustés sur les atiques agriculture et hydraulique routière (Idem -		- =/- = =/+ +

36



Solutions techniques d'écoconception d'un point de vue biodiversité

Analyse des enjeux

 Le Rhône est propice aux mammifères semi-aquatiques (Castor d'Eurasie et potentiellement la Loutre d'Europe), aux Odonates (Gomphe à pattes jaune et Gomphe de Graslin), aux oiseaux aquatiques et aux chiroptères.

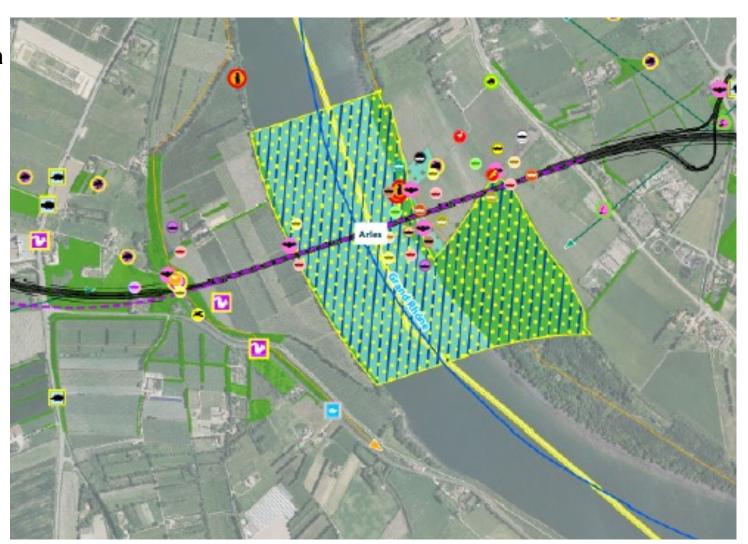


Secteur 5 : Tête de Camargue - viaduc

 Optimisation de la transparence du franchissement :

> Profil en long Absence de remblai

Écoconception des écrans pour limiter la perturbation des corridors rivulaires

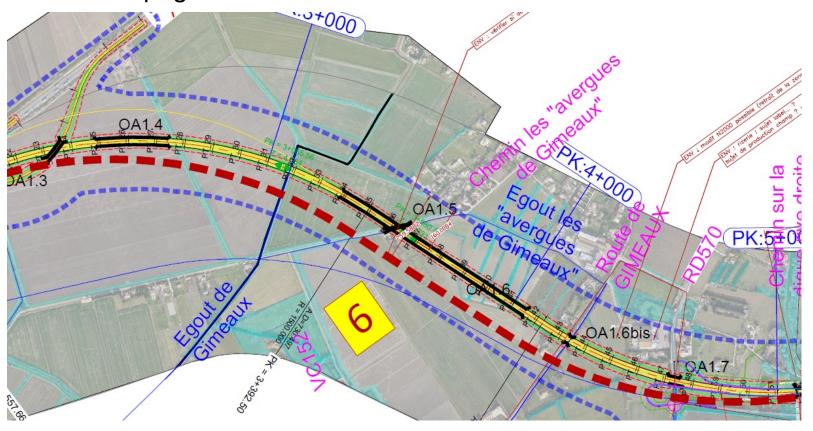




Solutions techniques d'écoconception

Secteur 6 : Tête de Camargue - lotissements

- Objectif : Limiter les nuisances pour les habitants du lotissement (acoustique, air/santé, paysage)
- Modalités : ripage du tracé sur une distance d'environ 4 km





Solutions techniques d'écoconception

Secteur 6 : Tête de Camargue - Lotissements

Thématique	Comparaison à la proposition initiale	Pré-analyse technique DREAL / bureau d'études
Milieu naturel	=	L'impact sur la friche (variante) est globalement équivalent à celui sur la trame de fossé accompagné d'alignement arboré brise-vent
Agriculture	-	Impacte un siège d'exploitation supplémentaire + augmente le niveau d'impact d'une autre exploitation
Cadre de vie	=/+	Globalement favorable : diminue les impacts sur les bâtis en amont
Fonctionnalités	=/+	L'alignement droit en sortie de viaduc améliore les conditions de visibilité sur la sortie rajoutée en rive droite et offre donc une amélioration en terme de sécurité.
Technique	+	Hydraulique fluviale : diminue les impacts sur les bâtis en amont Hydraulique routière : favorable pour les écoulements pluviaux du secteur Gimeaux
Surcoût	=/+	Cette solution technique est légèrement favorable en terme de coût.

Tableaux de pré-analyse globale ajustés sur les thématiques agriculture et hydraulique routière (Idem -GT Agriculture-Hydraulique du 23/11)



Solutions techniques d'écoconception d'un point de vue biodiversité

Analyse des enjeux

- Les rizières en eau sont fréquentées au printemps par de nombreuses espèces locales ou migratrices venant s'y nourrir (Limicoles, Ibis falcinelle, ...)
- Les bandes enherbées bordant les grandes cultures sont colonisées par l'Aristoloche à feuille ronde (Aristolochia rotunda), plante hôte de la Diane (Zerynthia polyxena)



Secteur 6 : Tête de Camargue - lotissements





2.1. Travail en ateliers sur les solutions techniques, d'un point de vue des milieux naturels



Objectifs de l'atelier

- Sur chaque solution technique en cours d'étude, en l'état de vos connaissances :
 - Quels sont les points forts vis-à-vis des milieux naturels ?
 - Quels sont les points faibles vis-à-vis des milieux naturels ?
 - Quelles sont les pistes d'amélioration, du point de vue des milieux naturels ?

 Travail organisé par secteurs pour caractériser ces différentes dimensions



Organisation générale de l'atelier – 1^{er} temps

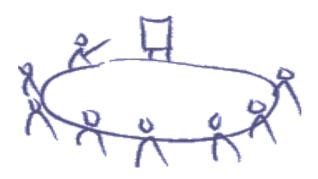
Temps de travail collectif

• 1 hôte de table (*Nicaya*) pour noter sur le paperboard chaque contribution de façon synthétique

• 6 tours prévus = 1 par secteur

Chaque sous-groupe travaille sur la thématique pendant 10 minutes

→ Pratiquer le « Oui, et... » → Ne pas supprimer d'idée





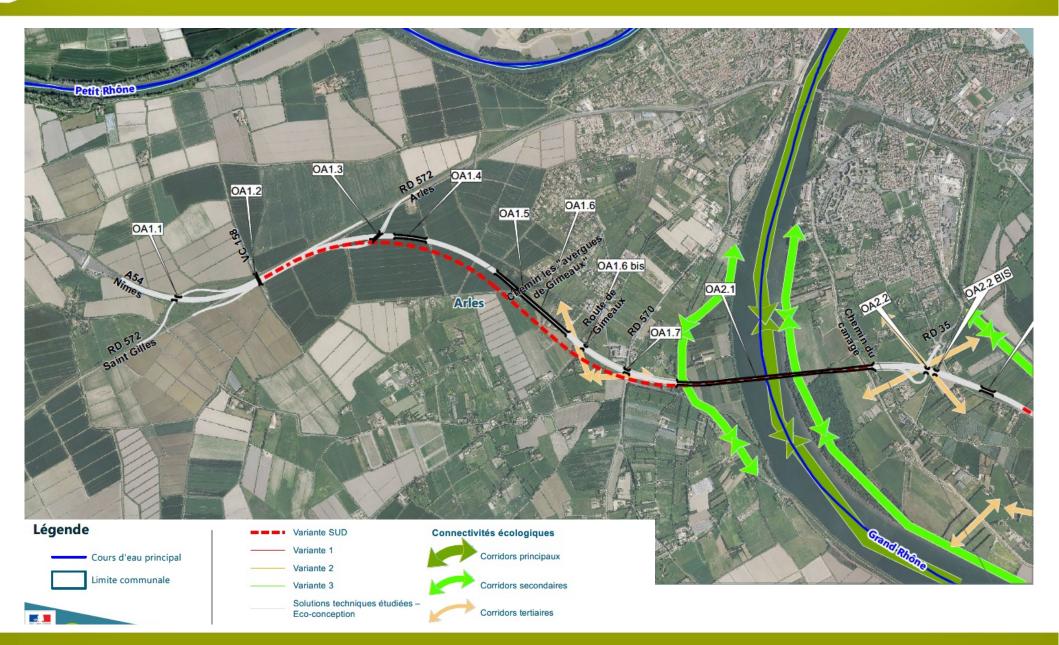
2. Travail sur les besoins de transparence écologique



Qu'est-ce que la transparence d'une infrastructure linéaire ? Ouvertures

- Ouvrages pré-dimensionnés par des contraintes techniques (hydraulique routière, ouvrages de décharge pour le risque inondation,...)
- Ouvrages de rétablissements des réseaux majeurs (routes, cours d'eau, cheminements agricoles, voies modes doux...)
- Ouvrages à définir pour compléter la transparence pour des raisons écologiques

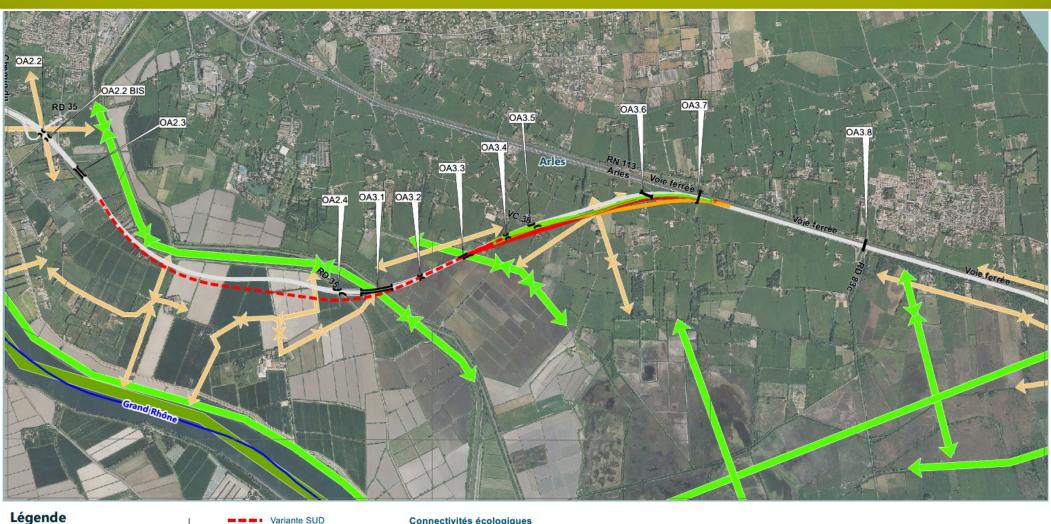






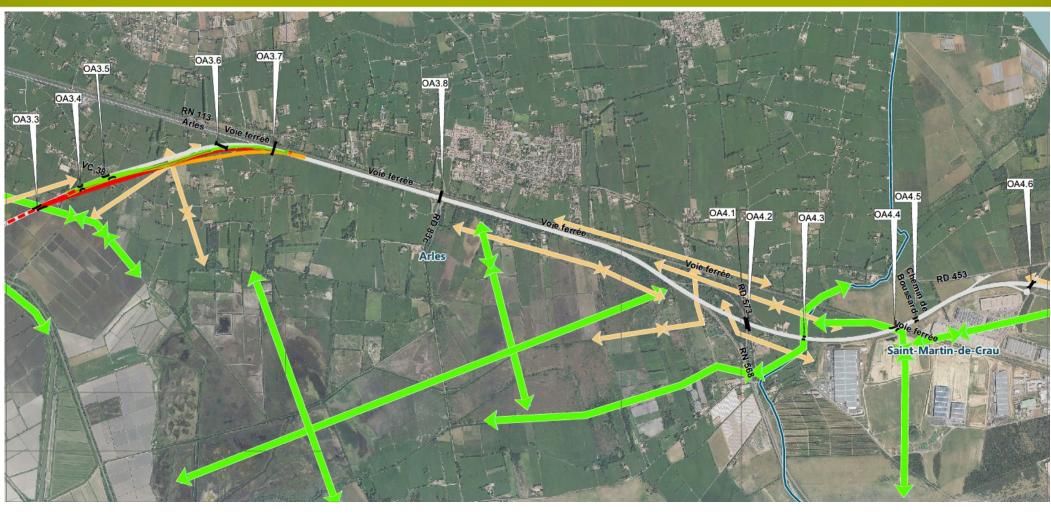






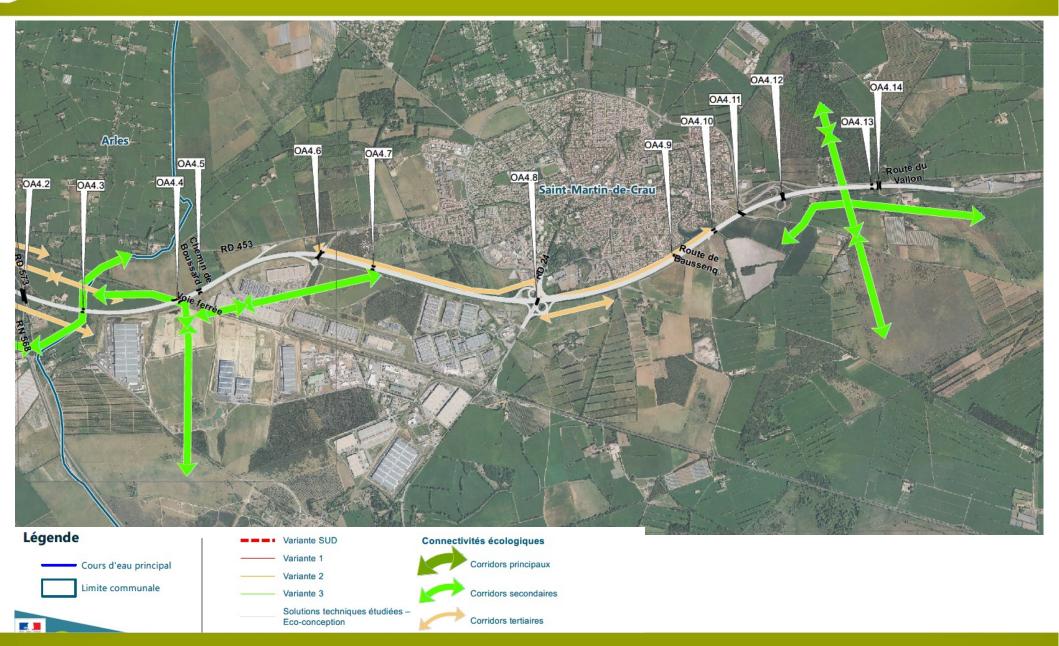














Exemples de mesures de transparence

Ouvrages de décharge:

 Exemple: A406 Val de Saône : rétablissement de la faune en contexte de prairie alluviale







Exemples de mesures de transparence

- Ouvrage de traversée des roubines et des canaux
 : banquettes
 - Deux types de banquettes:
 - Banquettes pleines en béton
 - Banquettes en encorbellement fixées sur les ouvrages : permet la circulation faune terrestre et semi-aquatique
 - Exemples de projets: A63, A480,...



Exemples de mesures de transparence











3.1. Travail en ateliers sur les mesures de transparence écologiques



Objectifs de l'atelier

- A l'échelle du projet, travail proposé sur les mesures de transparences :
 - Sur les secteurs : Tête de Camargue + Plan du Bourg
 - Sur les secteurs : Draille Marseillaise + Aménagement sur place
 - Quels sont les points forts du dispositif prévu, d'un point de vue des milieux naturels ?
 - Quels sont les points faibles du point de vue des fonctionnalités écologiques ?
 - Quelles sont les pistes pour améliorer le dispositif prévu et les fonctionnalités écologiques qui ne seraient peu ou pas respectées ?





Organisation générale de l'atelier

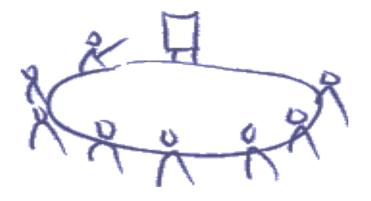
Temps de travail collectif

 1 hôte de table (Nicaya) pour noter sur le paperboard chaque contribution de façon synthétique

2 tours prévus :

- 1er temps : Sur le secteur Tête de Camargue et Plan du Bourg
- 2ème temps : Sur le secteur de la Draille Marseillaise et de l'aménagement sur place

→ Pratiquer le « Oui, et... » → Ne pas supprimer d'idée





4. Suites du processus de travail



• Avant la prochaine rencontre :

- Transmission d'une synthèse des échanges et du support
- Mise en ligne de ces documents sur le site : www.contournementarles.com
- Echanges avec H. Pouchelle si besoin en lien avec l'état initial transmis le 10 novembre

Prochaines rencontres :

- GT n° 2 Janv. Fév. (date à convenir)
 - Mesures de réduction, pistes de compensation
- GT n° 3 Mars. Avril 2022 (date à convenir)
 - Travail sur les mesures de compensation





Merci de votre attention





